

Assurance vie liée à des fonds de placement *Swiss Life Vitality*

Placement lié à des fonds avec opportunités de rendement et protection contre le risque

Produit

Swiss Life Vitality est une assurance vie liée à des fonds financée par une prime unique. Elle peut être conclue dans le cadre de la prévoyance libre (pilier 3b) et offre des opportunités de rendement intéressantes ainsi qu'un capital décès garanti.

Recommandation

Vous faites le bon choix en optant pour Swiss Life Vitality si vous souhaitez investir dans le pilier 3b de manière axée sur le rendement tout en protégeant votre famille ou d'autres personnes que vous aurez désignées comme bénéficiaires d'un capital décès garanti. Le montant du capital décès est garanti et ne dépend pas de la valeur des parts de fonds.

Avantages

- **Perspectives de rendement:** grâce à l'investissement de votre prime d'épargne nette dans un ou plusieurs fonds de placement, vous participez à l'évolution des marchés des capitaux et, en cas d'évolution positive des fonds, réalisez des rendements intéressants.
- **Choix de fonds:** vous pouvez sélectionner votre fonds de placement parmi une gamme de premier choix.

- **Protection financière:** vous protégez financièrement votre famille ou d'autres personnes que vous aurez désignées comme bénéficiaires grâce à un capital décès garanti.
- **Possibilité de gestion de plans d'entrée et de sortie:** échelonner les ventes et les achats de fonds minimise le risque que votre prime d'épargne nette ne soit placée au cours le plus haut ou que vos parts de fonds, à l'échéance du contrat, ne soient vendues quand le cours est bas. Cette prestation de service est gratuite pour vous.

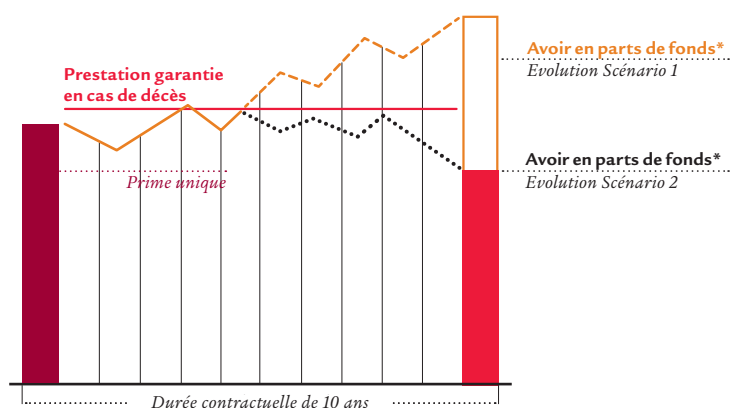
Fonctionnement

Swiss Life investit pour vous dans le ou les fonds de placement que vous avez choisi(s). Si vous le souhaitez, votre prime est répartie sur une année via la gestion d'un plan d'entrée et ainsi investie à différents moments. Tous les ans, vous recevrez un courrier vous informant de l'évolution des fonds de placement. A l'échéance du contrat, Swiss Life vous versera l'intégralité de l'avoir en parts de fonds.

www.swisslife.ch/fr/vitality

Représentation graphique de Swiss Life Vitality

Contrat sur 10 ans avec deux scénarios d'évolution des fonds



*Avoir en parts de fonds à la fin du contrat = prestation en cas de vie

En bref: faits et chiffres

Offre

Type d'assurance	Assurance vie liée à des fonds dans le cadre de la prévoyance libre (pilier 3b)
Financement	Prime unique en CHF, minimum de 20 000 CHF (droit de timbre en sus)
Forme de placement	Sélection de fonds de placement (voir feuille d'information séparée)
Fiscalité	<ul style="list-style-type: none">• Droit de timbre: 2,5% de la prime unique• Versement exonéré d'impôt, dans la mesure où le contrat arrive à échéance après les 60 ans de l'assuré et si la souscription a lieu avant ses 66 ans• Pendant la durée du contrat, la valeur de rachat est soumise à l'impôt sur la fortune (niveau cantonal uniquement)• En cas de décès: pas d'impôt sur le revenu (impôt sur les successions selon les cantons)

Délais

Age d'entrée	Age d'entrée minimum au début du contrat: aucun Age d'entrée maximum au début du contrat: 70 ans
Age terme	Age terme minimum à la fin du contrat: 10 ans Age terme maximum à la fin du contrat: 80 ans
Durée	Au minimum 10 ans; au maximum 50 ans

Prestations

En cas de vie	Avoir en parts de fonds
Décès	Avoir en parts de fonds, au moins le capital décès garanti (Cas de décès: si la valeur du fonds est supérieure à la prestation garantie, c'est la valeur du fonds qui est versée. Au moins le capital décès garanti.)

Possibilités

Changement de placement	Possibilité de changer de fonds de placement à tout moment et gratuitement
Bénéficiaires	Désignés par vos soins
Prêt sur police	Possible
Mise en gage et cession	Possibles
Gestion de plans d'entrée et de sortie	Possible



Informations supplémentaires et conseil individualisé

Etes-vous intéressé(e) par Swiss Life Vitality? A quel fonds votre profil d'investisseur correspond-il? Votre conseiller(ère) répondra volontiers à vos questions.



- Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, case postale, 8022 Zurich, téléphone 0800 378 378
- www.swisslife.ch/fr/vitality